Numéro 014, Décembre 2022

ISSN : 2518-4237

LɔŋGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société



Faculté des Lettres et Sciences Humaines

UNIVERSITE DE KARA

LONGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

Décembre 2022

ISSN : 2518 - 4237

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines

UNIVERSITE
DE KARA

LɔŋGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

Numéro 014, Décembre 2022

En couverture,
photo d'un grenier traditionnel kabiyè
prise au « musée de Yadè », « Kabıyɛ
sɔsaa ɖiwa »

©*LƆŋGBOWU*, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kara-Togo
N° 014, Décembre 2022
ISSN : 2518 – 4237

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION
Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU**,** *Professeur Titulaire*
Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de Conférences*
Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Professeur Titulaire*
Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE, *Professeur Titulaire*
Secrétaire : Essonam BINI, *Maître de Conférences*
Assistant à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL
Pr Komla SANDA (Université de Kara)
Pr Amouzou KOU'SANTA (Université de Kara)
Pr Adama KPODAR (Université de Kara)
Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)
Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)
Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)
Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)
Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)
Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)
Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)
Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)
Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)
Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)
Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)
Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux Montaigne)
Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara)
Pr Hounkpati B. C. KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)
Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)
Pr Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop)
Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)
Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)
Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)
Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)
M. Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de Recherche (CNRST)
Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr M. BANTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE
Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé), Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé), Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi), Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-KPATCHA (Université de

Lomé) ; Pr N.A. GOEH-AKUE (Université de Lomé) ; M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Padabo KADOUZA, (Université de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Koffi SOSSOU,; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Boussanlègue TCHABLE, (Université de Kara) ; Pr Tchaa PALI, (Université de Kara) ; Pr Paboussoum PARI (Université de Lomé) ; Pr Martin Minlipe GANGUE (Université de Lomé); Pr Ali Pitaloumani GNAKOU (Université de Lomé) ; Pr Kouméalo ANATE (Université de Lomé) ; Pr Essohanam BATCHANA (Université de Lomé) ; Pr Kokou GBEMOU (Université de Lomé) ; Pr Séna AKAKPO-NUMADO (Université de Lomé) ; Pr A. AWESSO (Université de Lomé), Baguissoga SATRA, Maître de Conférences (Université de Kara), Essonam BINI, Maître de Conférences (Université de Kara), Mimboabe BAKPA Maître de Conférences (Université de Kara), ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire, Maître de Conférences (Université de Kara).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE **i**
SOMMAIRE **iii**
LIGNE EDITORIALE **vii**
SYNTHESE DES ARTICLES **xi**

LANGUES ET LETTRES **1**

A critical evaluation of human interactions in Lola Shoneyin's *The secret lives of Baba Segi's wives* and Buchi Emecheta's *The slave girl*, **LOHOU Toyi, KPEZOU Kodjo Tchaa & DADJA-TIOU Panaewazibiou……...…** **3**
Language education stakeholders' Attitudes and Personality versus Interactions and Motivational progress in Benin universities, **HOUNNOU AZOUA Mathias, LANMANTCHION Flavien Dossou & PATINVOH AGBAYAHOUN Juvenale……..…….** **17**
Le masque Wè, entre la laideur physique et la bonté spirituelle : quelle poétique pour un symbole vivant ? **GUEHI Germain……...** **31**
Les géométries structurelles dans *Le pagne noir* de Bernard Binlin Dadié, **DELY Mamadou……...……** **43**
La qualification en Dagara : quelles stratégies didactiques ? **NACOULMA Boukaré……** **55**
Les emprunts du Fang (a75) aux langues indo-européennes : un premier état des lieux, **MEDJO MVE Pither, EKO MBA Jean-Martel & NZAMICKALE Damien……..…** **61**
Contribution des proverbes dans l'éducation de l'enfant africain traditionnel, **SANGARE Ignace ……..…….** **77**
Lecture rétroactive de la pandémie covid-19 à travers une micro-représentation, **KABRE Victor ……..…..…….….** **95**

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE **103**

Difficultés agroéconomiques et exploitation agricole des bas-fonds dans le département de Bondoukou (Nord-est de la Côte d'Ivoire), **KOUASSI Kossonou Blaise & GBOKO Kouassi Adjoumani…..** **105**
La base de données fiscale sous SIG de la commune v: un outil pour améliorer la gouvernance locale, **DOUMBIA Bougadari…….....** **123**

L'hévéaculture: le levier d'une mutation agricole mal assurée dans le département de Bongouanou (centre-est de la Côte d'Ivoire), **KOFFI YAO Jean Julius ……. 143**
État des lieux de l'agriculture numérique dans le département de Sinématiali (Côte d'Ivoire), **TUO Kolotioloma Honoré, KONÉ Kapiéfolo Julien & LOUKOU Alain François ….…….... 159**
Contexte socio-politique de l'émergence de la « communauté chrétienne » catholique de Haute Volta (1955-1980), **HALPOUGDOU Martial……..… 175**
Onomastique des marchés de Pointe-Noire (1960-2018), **ZIDI Joseph……..... 191**
Résistances à l'implantation coloniale française dans le nord-Congo. Cas de la subdivision administrative d'Epéna (1922-1960), **NGODI Etanislas ……..……...…. 209**
La victoire de Ramsès II à la bataille de Qadesh en 1296 av. J.-C. : entre vérité et propagande, **MENE Yao Fabrice-Alain Davy** & **KOFFI Amani…….... 239**
Désacralisation du catholicisme en Côte d'Ivoire : l'Eglise catholique à l'épreuve des violences verbales et profanation de ses objets sacrés, **ADOUBI Thierry Hugues..... 255**
Réflexion autour de la gestion du mobilier archéologique au Burkina Faso, **SIMPORÉ Lassina……... 271**
La première Haute-Volta (1919-1932) : les avatars d'une colonie dans le contexte de la « mise en valeur », **BAZIE Boubié …….. 297**
« Le Rwanda, ça ne m'inspire pas » : Bertrand Badié ou quand le savant se préfère au savoir, **SARÉ Séni ……..…… 313**
Intelligence artificielle : prodromes d'une obsolescence du proprement humain ? **EKPO Kouadio Victorien ……...…. 329**
Blaise pascal et le salut des âmes (aux équipes enseignantes de Côte-d'Ivoire), **PILLAH Niali Armand-Privat ……..…..…... 343**
Impasses de la démocratie dans la modernité politique : quels défis pour les sociétés africaines ? **FADEME Komla ……..…... 359**
Les fondements de la communication, **TCHASSANTI Abdourahim …… 377**
Perception de l'interface « vie au travail-vie privée » et son impact sur l'engagement organisationnel affectif : le rôle modérateur des variables sociodémographiques et du bien-être psychologique au travail, **MBINA YEMBI Moulin Aymar & MIHINDOU BOUSSOUGOU Parfait ……...…. 395**
Méthodes pédagogiques : conception et pratiques enseignantes à l'ère de l'APC au Bénin, **DJIMA Fatahou ……..…… 417**

Formes, fondements socioculturels de la persistance des mutilations génitales féminines au Benin, **TCHANTIPO SAI Sotima …… 429**
Pratique touristique et développement socioéconomique au nord de la Côte d'Ivoire : l'exemple du village de Waraniéné, **N'GORAN Kouamé Fulgence ……. 443**
Approche phénoménologique du rituel de l'eau chaude en post-partum chez quelques femmes gabonaises, **MALOUTA Catherine Olivia ……..... 459**
Les relations familiales à l'épreuve de Facebook et WhatsApp dans la ville de Lomé : commune Golfe 5, **OURADEI Bétiré Daria & DANIOUE Tamasse ……...…….. 471**

LIGNE EDITORIALE

Lɔŋgbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue**. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue ***Lɔŋgbowu*** sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Longbowou* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES /LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords**, **Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie**.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. **Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets** (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :
- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
Exemples :
- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(…)».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

> Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

> le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation,* Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène, 202, 4,* p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue ***Lɔŋgbowu*** s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations…

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, … doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40 000 FCFA**.

Lɔŋgbowu étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante :
Email : ***rellshs2016@gmail.com***

SYNTHÈSE DES ARTICLES

Le contenu des contributions constituant l'ossature de ce 14ème numéro de la Revue *Lɔŋgbowu*, est très riche.

Dans le domaine des lettres et langues, les auteurs se sont intéressés aux thématiques portant sur des sujets tels que la lecture rétroactive de la pandémie covid-19 à travers une micro-représentation, la contribution des proverbes dans l'éducation de l'enfant africain traditionnel, un premier état des lieux des emprunts du Fang aux langues indo-européennes, la qualification et les stratégies didactiques en Dagara, le rapport entre la laideur physique et la bonté spirituelle et la poétique du symbole vivant du masque Wè, les géométries structurelles dans Le pagne noir de Bernard Binlin Dadié.

Le lecteur pourra lire avec intérêt, language education stakeholders' attitudes and personality versus interactions and motivational progress ett a critical evaluation of human interactions in lola shoneyin's The secret lives of baba segi's wives and buchi emecheta's the slave girl.

Différentes thématiques du domaine des Sciences de l'Homme et de la Société ont été traitées.

Dans le champ de la géographie, les recherches apportent des lumières sur les difficultés agroéconomiques et l'exploitation agricole des bas-fonds dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, sur l'hévéaculture comme levier d'une mutation agricole mal assurée dans le centre-est de la Côte d'Ivoire, sur l'état des lieux de l'agriculture numérique dans quelques départements de la Côte d'Ivoire et les SIG comme outil d'amélioration de la gouvernance locale des communes dans la levée des données fiscales.

Les recherches en histoire ont porté sur le contexte socio-politique de l'émergence de la « communauté chrétienne » catholique de Haute Volta (1955-1980), l'Eglise catholique à l'épreuve des violences verbales dans les profanations des objets sacrés et la désacralisation du catholicisme en Côte d'Ivoire, Epena (1922-1960) comme exemple des résistances à l'implantation coloniale française dans le nord-Congo, l'onomastique dans les marchés de Pointe-Noire (1960-2018), la victoire de Ramsès II à la bataille de Qadesh est-elle une vérité ou plutôt une propagande ? Et la réflexion autour de la gestion du mobilier archéologique au Burkina Faso.

Dans les champs de la Philosophique, de la psychologie et des sciences de l'éducation, l'ont a, entre autres contributions, l'intelligence artificielle comme prodromes d'une obsolescence du proprement humain, les défis des sociétés africaines face aux impasses de la démocratie dans la modernité politique, Bertrand Badié qui se préfère contre le savoir dans le cas du Rwanda. Le lecteur consultera trouvera également pour sa satisfaction, les méthodes pédagogiques utilisées dans les pratiques enseignantes qu'impose l'APC, la conception en Côte-d'Ivoire des équipes enseignantes sur le salut de

leurs âmes, l'impact « travail - vie privée » sur l'engagement organisationnel affectif et le rôle du bien-être psychologique au travail.

La sociologie et l'anthropologie sont couvertes à travers la persistance des mutilations génitales féminines, les pratiques touristiques et développement socioéconomique au nord de la Côte d'Ivoire, l'approche phénoménologique du rituel de l'eau chaude en post-partum des femmes gabonaises.

Bonne lecture à chacun.

ONOMASTIQUE DES MARCHÉS DE POINTE-NOIRE (1960-2018)

ZIDI Joseph[♣]

Résumé

Les marchés font partie des éléments de l'urbanisation d'un espace aux côtés de l'eau, de l'électricité, des routes et des infrastructures administratives. Ils traduisent l'évolution et l'expansion spatiale, révèlent son caractère monolithique ou cosmopolitique et conservent les traces des différents flux migratoires dans l'espace et dans le temps. Ces lieux communs d'opérations marchandes rendent compte des sociabilités quotidiennes, d'interfécondité des langues, d'un lexique communicationnel particulier, des habitudes alimentaires, du niveau de vie des populations. Ils expriment le ressenti d'une communauté, la synthèse des histoires spécifiques qui dévoilent les permanences et les mutations des phénomènes sociaux. Comment les différents marchés de Pointe-Noire ont-ils accompagné l'urbanisation de cette ville ? Quelles représentations, quels imaginaires sous-tendent les noms qu'ils portent ? En conséquence, ce texte se propose de restituer le processus de choix des espaces, de nomination et de dénomination qui construit les significations et les symbolismes des noms de quelques marchés de Pointe-Noire. Pour saisir cet univers multiforme, notre démarche s'appuie sur une approche socio-historique et analytique.

Mots-clés : Imaginaire, marché, urbanisation, onomastique, Pointe-Noire.

Abstract

The markets belong to the elements of the urbanization of a space at the sides of water, electricity, roads and infrastructures administrative.They represent the evolution and the space expansion reveal its monolithic or cosmopolitic character and preserve the traces of various migratory flows in space and time.These commonplaces of commercial operations account for daily sociabilities, of interfecondity of the languages, of a particular communication lexicon, food practices, standard of living of the populations.They express felt of a community, the synthesis of the specific stories which reveal permanences and the changes of the social phenomena.How the various markets from Point-Black accompanied the urbanization by this city?Which representations, which imaginary underlies the names which they carry?Consequently, this text proposes to restore the process of choice of spaces, nomination and denomination which builds the significances and symbolisms of the names of some markets of Point-Black.To seize this multiform universe, our step is based on an approach socio-history and symbolic system.

Key words: Imaginary, market, urbanization, onomastics, Point-Black.

[♣] Université Marien Ngouabi (Congo) ; Email : zidijoseph@gmail.com /josephzidi@gmail.com

Introduction

Le récit devenu classique sur la rédaction de l'histoire de Pointe-Noire s'est, pendant longtemps, adossé sur l'histoire de la construction du Chemin de fer Congo-Océan et du port maritime. Cette perspective a structuré les travaux de Scholastique Dianzinga (2010) qui examinent le contexte historique (1883-1958) et les aspects juridiques de la création de cette ville, capitale politique du Congo jusqu'au 28 novembre 1958. La synthèse que propose Georges Nguila (2003) dépasse ce cadre chronologique colonial en intégrant les réalisations nouvelles dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'économie. Ces deux auteurs montrent l'évolution spatio-temporelle de cette ville revenue à sa mission première, celle de servir de porte de sortie des matières premières des compagnies concessionnaires et des pays environnants. Ces études furent précédées par des travaux des géographes. Celles-ci ont examiné les aspects de choix du site et de son aménagement. Denis Jacques (1955) et Pierre Vennetier (1966) ont insisté sur une urbanisation structurée en deux pôles principaux, comme dans toutes les villes africaines : une cité blanche et une zone indigène. La croissance rapide de cette ville résulte d'un boom démographique, de migrations venues de l'hinterland et des étrangers. Pierre Vennetier (1964, p. 235) mesure cette croissance, en 1962, et constate *qu'en un peu plus de trois ans, la population de la seconde ville congolaise est passée de 54 500 à 76 000 personnes, soit une augmentation de 39,3%.* À cette date, la population fréquente principalement deux marchés : le Grand marché et le marché de Tié-tié. Yves Dhont (1963, p. 3) à propos des échanges commerciaux dans cette ville, *étudie les structures socio-économiques d'un marché urbain africain pour élargir le cadre primitif de l'enquête et poser aux commerçants des questions relatives à l'ethnie à laquelle ils appartiennent, à la profession du conjoint, à l'origine des marchandises en vente, à leur propriété.* Il note la forte présence des Popo[1] du Ghana, du Togo et des Dahoméens au Grand marché. Le marché de Tié-tié qui se spécialise, peu à peu, sur les produits de consommation courante, est caractérisé par une faible présence des Vili:

> Les Vili ont abandonné la charge et les profits de ces très nombreux petits commerces aux populations qui ne sont pas originaires de la région côtière ou même aux véritables étrangers qui fournissent au Grand-marché plus de l/5e de ses vendeurs, alors qu'ils ne forment que le 1/30e de la population ponténégrine (*ibid*, p. 17).

De deux marchés au lendemain de l'indépendance du Congo en 1960, la ville de Pointe-Noire en compte quarante-trois aujourd'hui[2].

[1] Les Popo sont les habitants de la région appelée Grand Popo au Bénin (ex Dahomée), reconnus comme de grands pécheurs ; Grand Popo fut du reste un port négrier au même titre que Ouidah. Etant la première communauté ethnique dahoméenne à avoir immigré au Moyen-Congo, tous les Dahoméens ont été identifiés à eux. Par ricochet, les Togolais proches des Dahoméens ont été eux aussi assimilés aux Popo.

[2] Fiche fournie par les services de la statistique de la Mairie de Pointe-Noire.

Ce travail se propose de lire à nouveaux frais les fondements sociohistoriques de Pointe-Noire à travers l'histoire des noms des marchés. L'objectif est de montrer que le marché est une des premières institutions sociales qui accompagnent l'urbanisation d'un espace. Ce lieu de rencontre quotidienne rend compte du niveau de vie des populations et leur ressenti. Il définit la circulation de la monnaie et la fluidité des échanges. De ce point de vue, précise Philippe Steiner (2012, p. 111) :

> Le marché caractérise une forme spécifique de la relation sociale : celle dans laquelle les prix déterminent les rapports aux choses et aux individus, quand bien même ces prix résultent d'une lutte entre les agents avant que les résultats de cette lutte ne s'imposent à eux. Le marché apparaît doté de propriétés très particulières puisque par la décentralisation qu'il rend possible des échanges mutuellement avantageux pour les parties prises deux à deux donnent des résultats sociaux appréciables (l'équilibre et l'optimalité).

L'onomastique des marchés domaniaux de la ville de Pointe-Noire fournit un échantillon toponymique qui restitue la conscience collective du peuple vili ; elle institue, de fait, des lieux de mémoire et incarne leur mémoire. La toponymie générale de cette ville esquissée par Jean Dello (1989) se fonde sur ce substrat identitaire ancrée sur des croyances religieuses très fortes. Quelle est la part de cet héritage dans la nomenclature de ses noms à Pointe-Noire ? Comment les différents marchés de Pointe-Noire ont-ils accompagné l'urbanisation de cette ville ? Quel est le poids linguistique des communautés vivant dans cette ville ? De l'indépendance à la municipalisation accélérée de cette ville (1960-2018), le politique a-t-il changé le processus de nomination et de dénomination de l'espace public dont le marché représente ici un cas précis ?

Cette réflexion s'appuie sur une démarche socio-historique et symbolique. Elle structure ce travail en trois points : le marché dans l'espace congolais, la toponymie des marchés de Pointe-Noire et l'analyse sociologique des toponymes.

1. Le marché dans la tradition congolaise

Sur l'espace congolais, le marché n'est pas contemporain de la présence occidentale. C'est une institution sociale et économique antérieure, coexistentielle à l'organisation des sociétés bantu. L'histoire précoloniale des Kongo, par exemple, témoigne, dans le domaine du commerce, le dynamisme des échanges marchands. On y distingue différents types de marchés, de taille et de spécialités diverses. Georges Balandier (1971) et Marcel Soret (1978) s'y sont intéressés, non sans raisons. La société marchande qu'ils décrivent est basée sur la pratique de l'agriculture et l'élevage. Le commerce est essentiellement celui des produits de consommation courante. Le marché, comme espace de rencontre permet de tisser des liens sociaux, impose la tolérance et l'équité dans les échanges multiformes, autant sur de courtes que de

longues distances. Il était placé hors du village, dans un lieu qui servait de carrefour ou de passage principal, pour éviter toute embuscade. Cette garantie de sécurité, l'inviolabilité des lieux qu'elle postule, était matérialisée par un arbre géant planté en ce lieu, le *n'sanda*, symbole de repos, de paix et d'unité (L. Bakabadio, p. 13). En ce sens, rappelle la poésie parabolique kongo : *sumbu dia tabika, buzitu, dia gambana mpe buzitu*, l'offre peut être acceptée ou refusée : la politesse doit rester la même. La société kongo attribue au marché des fonctions très variées :

- *La fonction économique,* qui implique les échanges multiformes et l'usage de la monnaie ;
- *La fonction politique,* parce que le marché est placé sous l'autorité du chef de village ou de clan qui garantit l'équité, la paix et la sécurité de tous les commerçants et décide de punir, le cas échéant, en cas d'infractions ou d'escroquerie avérée ;
- *La fonction juridique,* en constituant le lieu des verdicts et l'application publique des peines, pour des personnes dangereuses (voleurs, assassins, violeurs, etc.) et autres délits répréhensifs ; dans le but de réaffirmer le caractère impersonnel de la loi et son application rigoureuse ;
- *La fonction religieuse et philosophique,* en ce que l'ouverture de la vente fut souvent précédée des cérémonies religieuses pour pacifier le lieu, conjurer les mauvais sorts et solliciter des faveurs auprès des ancêtres ;
- *La fonction artistique et esthétique*, avec l'exposition de divers produits du génie créateur des populations locales et environnantes ;
- *La fonction culturelle,* qui rappelle toujours, dans cette culture bantu, que chaque rencontre est une occasion de fête et de réjouissance qui, bien souvent, se termine par des chants et des danses ;
- *La fonction communautaire et communicative*, comme lieu de rencontre des membres de famille et autres connaissances des contrées lointaines ou absents pendant une durée au village. C'est le lieu où on envoie des messages hors du village.

En dehors de l'usage de la monnaie *(nzimbu, lubongo, ntaku, n'songo)*, on peut noter la présence des intermédiaires, des négociants, des courtiers avisés (G. Balandier, 1971, p. 229-330), l'organisation des épargnes par rotation (le *kitemo*). Cette pratique établit un principe de précaution et d'anticipation d'un manque, celui aussi de l'équilibre entre la consommation et l'épargne, comme l'indique la tradition kongo : *dia na lunda, bambuta ba sisa kio,* consommer et épargner est une sagesse de vie léguée par nos ancêtres. Mieux, *wa dia mpudi, mayela nkonkila*, celui qui mange tôt y a pourvu la veille. Le *kitemo* est le principal moyen de faire des économies et de soutenir un commerce sur une longue durée. Georges Bruel (1935, p. 247) note à propos :

> En pays Bakongo, il existe une association appelée kitemo, qui permet à chacun de ses membres de disposer de temps à autre d'une somme d'argent assez importante. On se réunit en groupes de 10, 20, 30 personnes et l'on nomme un chef de kitemo qui dirige les opérations de l'association et qui encaisse les

> cotisations. (…) Le sociétaire peut en disposer entièrement à sa guise ; chacun à tour de rôle touche ainsi une somme importante qui lui permet par exemple d'épouser une femme ou d'acheter des marchandises pour aller les revendre sur des marchés voisins. L'association se dissout lorsque chacun a touché une fois le total des cotisations.

Le marché est organisé tous les jours de la semaine. Chaque jour est un jour de marché, donc de rencontre et de fraternité. Les marchés ont ainsi pris de l'importance et de l'ampleur dans l'espace et dans le temps. Gabriel Nganga Nzonzi (1990) a tenté de retracer les différents circuits commerciaux des marchés kongo, entre Mbanza-Kongo et le Loango sur la côte Atlantique, à partir de Boko. La cartographie y relative donne une image d'une toile très dense des lieux de vente et d'approvisionnements. Dominique Ngoïe-Ngalla, de son côté, évoque ce même dynamisme économique kongo, caractérisé par l'intensité des échanges et l'essor du commerce à longue distance. Il décrit les différents circuits qui traversent le Nsundi occidental et les produits prisés devenus même des spécialités de certains peuples :

> De plus en plus armés eux aussi, ceux de l'intérieur des terres entreprennent, en inverse, le long voyage de la côte du Loango. Ils ont chargé : lingots de cuivre de Mbuku-songo, (notre Bokosongho) ; pointe d'ivoire, nattes, carrés de raphia (lubongo) prisés de mariniers hollandais. Les plus réputés de ces lubongo venaient des fabriques des Apindji… rivalisent sans doute avec ceux du Pool Malebo appelés « fununguu », sous-groupe teke qui les fabrique. Le commerce à longue distance est né, plutôt prend un nouvel essor (D. Ngoïe-Ngalla, 2007, p. 177).

Au fil du temps, ces circuits anciens et ces produits vont être surclassés par le commerce des esclaves qui réorganise et désorganise l'ensemble du dispositif commercial des sociétés traditionnelles congolaises. Ces circuits qui débouchaient à la côte, bien qu'ayant perdu l'ampleur et le prestige d'antan, n'ont jamais disparu. Le Loango est resté un terminal commercial d'envergure internationale. Pointe-Noire en a pris le relais à partir de la période coloniale.

Ce que la colonisation a introduit, c'est la spécification des marchés selon le statut social et la zone d'habitation. Cette catégorisation, conforme à la matrice de toutes les villes coloniales en Afrique francophone, distingue les marchés beaucoup plus fréquentés par les Occidentaux, souvent au centre-ville, et les marchés indigènes, installés dans les quartiers périphériques. Les études de Jacques Denis (1955, p. 350-368) et Georges Nguila (2003, p. 42-46) le montrent clairement.

Dans l'espace et dans le temps, le marché a toujours joué un rôle d'intégration et d'identification sociale. Participer au fonctionnement quotidien d'un marché, c'est fonder sa démarche sociale sur un équilibre entre le service juste et un gain sain. Vendre cesse d'être une simple activité commerciale à visée uniquement économique. Cette

posture induit une dimension morale et éthique fondamentale qui exige (du commerçant) une lecture sociale fine et une compréhension lucide du niveau de vie de la population. Le marché devient un baromètre social qui révèle la psychologie générale et le ressenti collectif. Il est un indicateur économique de la circulation monétaire, de l'abondance et de la rareté des produits (en termes de bonnes ou mauvaises récoltes), y compris des difficultés d'approvisionnement. Il donne l'alerte et anticipe les frustrations d'une partie de la société lorsque les prix des denrées connaissent une augmentation inattendue.

Les marchés naissent de la volonté des populations locales de s'approvisionner sur des courtes distances et à des prix abordables. Les premiers marchés urbains commencent généralement sur des terrains nus ou le long des ruelles, dans les quartiers. Leur extension spatiale et leur ampleur poussent l'administration locale à légiférer, pour trancher des litiges et pour percevoir les droits liés à l'activité économique qui s'y développe. Il en découle que *le marché est le fruit d'interactions entre des acteurs individuels et collectifs (y compris publics) cherchant à stabiliser son développement et son fonctionnement* (P. Steiner, 2012, p. 113). Il porte toujours un nom qui cache en lui-même l'expression social de ses fondateurs.

2. Toponymie des marchés de Pointe-Noire

Les auteurs qui s'attardent sur l'ancien espace qu'occupe aujourd'hui la ville de Pointe-Noire montrent que celui-ci fut un lieu insalubre et marécageux au point de retarder la prise de décision pour son lotissement. À cette réalité naturelle s'ajoute l'opposition des chefs locaux à l'installation française (S. Dianzinga, 2010, p. 379). La position des chefs de clans s'explique par des raisons religieuses. Loango et ses environs furent une terre de génies des eaux (les ondines, chez les Grecs). Construire sur cet espace était une remise en cause de l'autorité traditionnelle et au culte des ancêtres. Cette perception de la toponymie ancienne existe encore de nos jours.

Cependant, certains facteurs vont faire évoluer la donne. Le milieu se transforme et s'urbanise. L'éducation à l'occidental et la religion importée, le christianisme notamment, changent les mentalités. Ainsi, on assiste à la perte progressive de la symbolique des lieux et de leur esprit. La complexité de cette réalité laisse très peu de place à la seule toponymie traditionnelle de restituer les origines et la polysémie de sens des toponymes. L'émergence de nouveaux types de toponymes marque ses limites. C'est le cas de la présence de plus en plus remarquée du politique et des croyances religieuses anciennes sur l'espace public. Cette codification physique et virtuelle de l'espace installe les marchés et leurs toponymes dans la catégorie de lieux de mémoire. Paul Ricoeur différencie, dans ce terme, l'évocation simple *(mnéme)* de l'effort de rappel *(anamnésis)* » (Noémie Auzas 2004, p.113). La distinction ainsi faite rend compréhensible la définition qu'il donne à ce concept mémoire :

> Les Grecs avaient deux mots "mnéme" et "anamnésis" pour désigner, d'une part, le souvenir comme apparaissant,

> passivement à la limite, au point de caractériser comme affection - pathos - sa venue à l'esprit, d'autre part, le souvenir comme objet d'une quête ordinairement dénommée rappel, recollection. Le souvenir, tour à tour trouvé et cherché, se situe ainsi au carrefour d'une sémantique et d'une pragmatique. Se souvenir, c'est avoir un souvenir ou se mettre en quête d'un souvenir. En ce sens, la question « comment ? » posée par « anamnésis » tend à se détacher de la question « quoi ? » plus strictement posée par la « mnéme » (Paul Ricoeur, 2000, p. 4).

Que faut-il entendre par lieux de mémoire ? Le terme lieux de mémoire inventé par Pierre Nora (1984) est une notion très large. Il intègre aussi bien les lieux tant topographiques, monumentaux, symboliques que fonctionnels. Le lieu de mémoire désigne également l'ensemble des traits ou repères culturels, notamment des lieux, des pratiques et des expressions issus d'un passé commun, qu'il soit lointain ou proche. Ces repères ne sont pas uniquement matériels ou concrets comme des objets ou des monuments. Ils sont également immatériels comme l'Histoire, la langue et les traditions. Autrement dit, les lieux de mémoire sont les restes ou les vestiges, en ce sens qu'ils suscitent une conscience commémorative, conscience individuelle et/ou collective. Bref, il peut donc s'agir d'un monument, d'un personnage important, d'un musée, des archives, tout autant que d'un symbole, d'une devise, d'un événement ou de bien d'autres choses. Considérés les marchés comme des lieux de mémoire par excellence, c'est y loger des pans entiers de l'histoire des peuples qui les ont créés et les fréquentent au quotidien ; c'est repérer les conditions qui ont conduit au vivre-ensemble. Les marchés sont la représentation collective d'un destin où se mêlent origines diverses, niveau de vie, croyances religieuses plurielles, ambitions personnelles, service public. Ils sont une des premières réponses à la survie d'une zone enclavée, au départ. Aussi loin qu'avance un espace, ce besoin d'acheter et de vendre, qui rend possible l'acte de manger, lié à l'existence même de l'homme au quotidien est souvent le premier acte créateur des habitants, avant l'eau, l'électricité et l'administration.

Les données fournies par la Direction du Plan et de la Statistique de la ville de Pointe-Noire recensent quarante-trois marchés domaniaux. Avant d'examiner la nature de ces toponymes et leurs significations, il nous paraît intéressant de saisir leurs origines linguistiques. Il apparaît clairement que ceux-ci demeurent ancrés dans l'histoire de cette ville : la permanence de toponymes anciens en langue *vili* et l'influence du français. On note la faible présence de la deuxième langue nationale, le *kituba,* et une autre, le *yombe*, une des langues locales qui comptent un grand nombre de locuteurs. Comment justifier cette réalité ? Il est possible que les migrations des ressortissants de l'Afrique Équatoriale Française, la présence croissante de la communauté ouest-africaine dans le commerce, la scolarisation et l'installation des sociétés étrangères ; de même la présence massive des populations venues de l'intérieur du pays aient contribué au recul du vili comme langue majoritaire à Pointe-Noire. Au-delà de toutes ces

hypothèses, l'on peut aussi envisager, dans ce recul du vili, la perte du prestige de capitale politique du Congo que Pointe-Noire avait du 28 février 1950 au 28 novembre 1958., au profit de Brazzaville et la prééminence du pouvoir politique, étatique, sur le pouvoir traditionnel incarné par les rois du Loango, après l'indépendance.

En effet, la première information qu'offre un toponyme, au-delà de sa nature, de son sens et de sa fonction, c'est son origine et sa structure linguistique. La linguistique historique se donne ici pour mission essentielle de circonscrire le nom dans l'espace et le temps, de restituer son contexte de nomination. On remarque, à la suite, des noms qui ont perdu le sens, ceux d'emprunt déformés ou mal traduits en langue locale. La lecture que propose Jean Dello dissipe toute inquiétude de nature à remettre en cause la validité linguistique de leur sens commun en vili, en dépit de quelques variantes au niveau de la graphie.

La répartition linguistique des toponymes des marchés de Pointe-Noire se confond aux noms des quartiers qui les abritent, ainsi qu'on peut le voir dans le premier tableau suivant :

Tableau n° 1 : Noms des marchés en langue Vili

N°	Noms des marchés	Arrondissements	Significations
1	Mpita (boundi)	1	Arme traditionnelle, bifurger, passer par…
2	Loussala	3	Plumes d'oiseau
3	Mayaka (Pont Sounda)	2	Manioc
4	Mbota 3	4	Étoile
5	Mbota (bissongo)	4	Étoile
6	Mpaka	6	Doute, opposition
7	Mpita 2	1	Arme traditionnelle, bifurger, passer par…
8	Mvou-mvou	2	Au cœur de, l'espoir de
9	Nkuiku	4	Accrocher, insérer
10	Siafoumou	5	Terre des chefs, des rois
11	Tchiali 1 et 2	5	De *ciali*, pitié
12	Tchimbamba	1	De *tchimbambala*, dépôt de carcasse de voiture
13	Tchimbambouka	6	De *kumbabukà* et *kutatuka*, avoir des menstrues, enlever l'émail d'un vase
14	Voungou	3	Sens non trouvé

Source : Joseph Zidi

Tableau n° 2 : Noms des marchés en kongo et arabe

N°	Noms des Marchés	Arrondissements	Significations
1	Dubaï	6	-
2	Makayabou (418, patience, terrain)	5	Poisson salé
3	Makouloungoulou	4	Pieds nus

Source : Joseph Zidi

En revanche, les noms des marchés du deuxième tableau montrent une certaine résilience vis-à-vis de la culture locale. Leur désignation indique clairement qu'ils appartiennent à un autre registre linguistique, conséquence d'une rencontre de cultures.

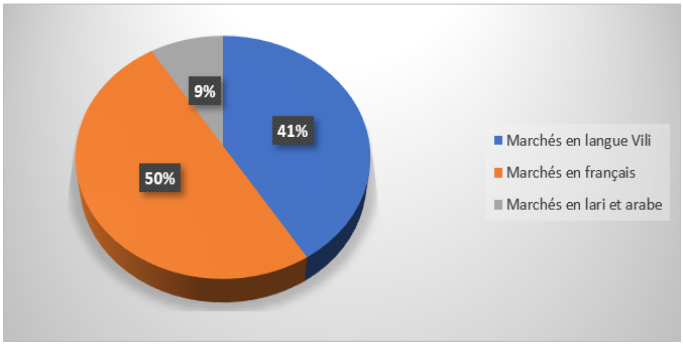
Tableau n° 3 : Noms des marchés en français

N°	Noms des Marchés	Arrondissements
1	Amour du pays	3
2	Concorde	4
3	Culotte	4
4	Ex-page	6
5	Faubourg	5
6	Foire	2
7	Frontière	1
8	Km4	1
9	Km8	3
10	La patience	5
11	Liberté	3
12	O.C.H	1
13	Peuple	4
14	Plage	2
15	Plateau	1
16	Raffinerie	5
17	Terre jaune	5

Source : Joseph Zidi

La représentation des toponymes en termes de pourcentage donne les résultats suivants.

Désignation	Marchés en langue vili	Marchés en langue française	Marchés en langue kongo et arabe
Nombre sur 43	14	17	3



2.1. Typologie des toponymes des marchés de Pointe-Noire[3]

L'onomastique est un domaine de la linguistique et de la lexicologie. La toponymie est l'une de ses branches. Si sa fonction première est de retrouver les origines, les significations et le classement des toponymes, son champ d'étude a largement évolué dans le temps. Le domaine restreint dans lequel a jusque-là opéré la toponymie traditionnelle s'est élargi et voit se construire de nouvelles approches toponymiques. L'intention première d'élucider et de comprendre les réalités géographiques qui servaient de guide pour l'homme dans son environnement ne se contente plus que du passé. La science des noms

[3] Pour la signification des toponymes en vili, nous sommes tributaires des travaux de Jean Dello.

de lieux s'intéresse de plus en plus à la nouvelle manière de fixer la mémoire en prenant en compte le présent, comme elle anticipe aussi sur le futur. Sur le plan spatial, elle ne se contente plus de petites zones, le territoire de l'onomastique se mesure désormais sur une échelle plus grande, à la dimension des villes et des régions. Ainsi, on ne parle plus de « lieu », mais de « l'espace ». Pour couvrir ce dernier champ, Henri Dorion et Louis-Edmond Hamelin (1966, p. 202-211), proposent de passer de la toponymie traditionnelle à la choronymie totale. De toute évidence, *« la choronymie, plus totale que la toponymie traditionnelle, se doit d'être plus qu'une nomenclature, plus même qu'un vocabulaire. Elle doit être un langage* » (*ibid*, p. 211). Comment se traduit cette réalité dans la ville de Pointe-Noire ? En d'autres termes, comment a-t-on nommé les marchés et quels sont les symboles qui s'y attachent ? Très nettement, il sera facile de distinguer au moins quatre types de toponymes : 1° les toponymes *descriptifs* ou géographiques ; 2° les toponymes *historiques* ; 3° les toponymes *dédicatoires* ; 4° les toponymes *d'appartenance.*

2.1.1. Les toponymes descriptifs (géographiques)

Les toponymes descriptifs ou géographiques peuvent, en effet, constituer des témoins d'une grande valeur pour la reconstitution des anciens paysages, des anciens milieux, pour la découverte des sites d'occupation humaine disparue, pour la précision de certains faits que la géographie historique, la géomorphologie ou la biogéographie ne peuvent découvrir par leurs propres moyens (H. Dorion et L. E. Hamelin, 1966, p. 203). Ici, une terminologie reste à préciser. Selon que les choronymes décrivent la forme du terrain, la végétation du lieu, sa faune, on devrait parler plus aisément de *morphonyme.* Les toponymes suivants relèvent de cette catégorie :

Tableau n°4 : les toponymes géographiques

N°	Noms des marchés	Arrondissements	Significations
1	Makouloungoulou	4	Lieu marécageux que l'on traversait pied-nu
2	Frontière	1	Situé à la frontière avec le Cabinda
3	Culotte	4	Lieu marécageux que l'on ne traversait qu'en culotte
4	Ex-Péage	6	Ancien poste de péage
5	Km4 et Km8	1 et 3	Situés à ces distances en partant de la grande gare du CFCO

Source : Joseph Zidi

2.1.2. Les toponymes dédicatoires

Les choronymes dédicatoires, dont la fréquence tend, de nos jours à augmenter, éclairent, pour leur part, des aspects sociologiques, culturels, psychologiques des sociétés qui les ont engendrés. Assez révélatrice, par exemple, peut être la fréquence, à une certaine époque, des noms de lieux d'origine religieuse (l'excessive abondance des hagiotoponymes et théonymes). On recense, les marchés ci-après :

Tableau n° 5 : hagionymes

N°	Noms des Marchés	Significations	Catégories
1	Mpita	Nom d'un génie femmin venu de Cilù : nga (Madingou-Kayes), lieu de refuge, terre du prophète Lassy Zéphirin.	Nom de génie de l'eau
2	M : bu Mvu : mvu	Nom d'un ensemble de génies, les représentants du dieu bù : ndji. nkangl' nlow.	Nom de génie de l'eau
3	Mbota	I1 veut dire "étoile' en langue vili. La rivière bisongo qui coule en ce lieu est également le nom d'un génie.	Nom de génie de l'eau
4	Mpaka	C'est le nom d'un génie venant du Cabinda. Autorisé à s'installer sur la rive droite de la rivière Cimpanzu.	Nom de génie de l'eau
5	Ngoyo	Ngo : ji non d'un génie appelé ma ngoji Ci vasa. Au commencement, existait un génie "nkisi sit1 appelé Citùta, propriétaire de cette terre de Ngojo, originaire du Cabinda. Citùta prend comme époux un génie sans père, Ngojo,	Nom de génie
6	Tchiali	Autrefois, ce fut le domaine d'un génie dont le quartier porte le nom.	Nom de génie
7	Tchibamba	Cimbamba, vili, nom d'un génie habitant la lagune Lwà : là.	Nom de génie de l'eau
8	Tchimbambouka	Nom d'une terre dont l'ancien chef fut Mbaku, roi de Ma-b: lo Ce toponyme viendrait de Kubambukà « avoir ses menstrues » ou bien Kutetuka enlever l'émail d'un vase est également le nom d'un génie appelé Cim: bambuka	Nom de génie

Source : Joseph Zidi

2.1.3. Les toponymes d'appartenance

Les choronymes d'appartenance intéressent l'histoire et le droit, leur étude pouvant être révélatrice, par exemple, des anciennes structures de propriété privées ou des structures administratives d'État. On distingue, ici, deux types d'identités cohabitent : une identité d'appartenance ancienne, clanique, et une identité collective, administrative, qui consacre l'hétérogénéité démographique des habitants d'un espace. Dans ce registre, on trouve :

Tableau n° 6 : Les clanonymes

N°	Noms des marchés	Nature	Signification
1	Tsié : ti	Terre des clans	Nom d'un petit oiseau appelé roitelet
2	Loandjili	Terre des clans	Ce toponyme provient de la famille Cilwarndjili.
3	Mongo-Mpoukou	Terre des clans	Il veut dire « étoile » en vili.
4	Siafumu	Territoire des rois	Ce toponyme se décompose en sià : fais, fabrique, intronise, et en *fumu,* le chef, roi. Littéralement, fais le chef, fais le roi ou encore si *fumu*, qui se décompose en *Si* et *fumu* ; cela donne le pays des chefs, terre des rois.

Source : Joseph Zidi

La question que soulève l'existence de ce type de toponyme dans un espace devenu, depuis, cosmopolite et hybride est celui de la conservation, du respect de la mémoire collective et du rapport à l'esprit

des lieux. Il est évident que le rapport des originaires (autochtones) avec ces lieux demeure à la fois ontologique et historique, au point où

> Il se développe pour ces noms de lieux familiers et rassurants un sentiment d'appartenance puissant, qui favorise la prise de conscience d'un enracinement vertical dans l'échelle du temps et d'une solidarité culturelle dans un espace donné, par le partage d'une même façon de nommer les repères. Cette prise de conscience d'un enracinement commun dans le temps et dans l'espace, c'est également celle de l'identité d'un groupe. Or tout ce qui a un impact sur l'identité constitue une zone très sensible de l'opinion publique, et les gouvernements sont interpellés ou devraient se sentir interpellés par le pouvoir mobilisateur des noms de lieux (M. Richard, 2008, p. 4).

Mais, cette question de l'esprit de lieux, de son pouvoir pacificateur et mobilisateur est-elle encore pertinente dans un contexte urbain ? Aussi vrai que l'autorité publique ne nie pas les traditions ancestrales, s'interroger sur l'opportunité de garder le contact avec l'esprit des lieux, pour diverses raisons, est une invite à ne point débaptiser, à ne point et désacraliser. Car, la substitution ou la subordination des toponymes aux intérêts politiques ou urbanistiques (débaptisassion, dépossession forcée, démolition et construction des infrastructures communautaires sur des lieux d'importance ancestrale ou religieuse) a pour effet immédiat de couper le canal de communication avec la force vitale (M. Richard, 2008, p. 6). Cette désincarnation, la rupture de la relation à l'invisible, entraine souvent, dans nombre de cas : des phénomènes naturels tels les érosions, les éboulements de terrains, la rareté de l'eau, et des comportements injustifiés, la permanence de la violence, le retard dans les projets de développement de la zone, de dépravation des mœurs, de façon générale. L'esprit des lieux a ainsi pour rôle essentiel de protéger, de maintenir et d'assurer le bien-être collectif. On l'invoque pour conjurer un sort ou solliciter une faveur quelconque. Il arrive souvent que l'homme politique, dans son rapport au traditionnel, y recourt régulièrement, à travers les rituels exécutés par des chefs coutumiers, pour des besoins de pacification et de développement multiforme.

La disharmonie qui rompt l'équilibre entre le visible et l'invisible logés dans le toponyme, tourne le dos à cette identité ancestrale qui n'est d'ailleurs plus la même pour les nouveaux venus ou les immigrés, à cause de l'appartenance clanique différente, du cosmopolitisme, des exigences de modernité et des croyances occidentales qui nient le culte des ancêtres. À défaut de trouver des noms consensuels capables de symboliser le ressenti du moment, les populations ont adopté des noms communs, des toponymes éponymes, devenus impersonnels, ceux notamment qui désignent la zone d'habitation.

Tableau n° 7 : Les toponymes administratifs

N°	Noms des marchés	Arrondissement	Catégorie
1	Mvou Mvou	2	une localité
2	Tié-tié	3	une localité
3	Mbota	4	une localité
4	Nkouikou	4	une localité
5	Voungou	3	une localité
6	Loussala	3	une localité
7	Tchimbamba	1	une localité
8	Mpaka	6	une localité
9	Tchimbambouka	6	une localité

Source : Joseph Zidi

La toponymie traditionnelle, plus tournée vers le passé que vers l'avenir, s'est peu préoccupée d'ouvrir son champ d'études vers d'autres réalités endogènes. Pourtant les espaces dénommés tombent juridiquement dans le domaine public. Ils sont, de la sorte, gérés par le pouvoir public qui, bien que les noms relèvent de la volonté ou d'une tradition ancienne qui la précède, décide ou non de les valider et de les consacrer comme usages publics officiels. Le droit étatique prenant le dessus sur le droit coutumier projette et oblige le politique à exister dans des espaces naguère « privés ». Soulignant le rapport entre espace, toponymie et politique, Hervé Guillorel (2012, p. 1) établit la comparaison que voici :

> Si on peut définir la politique comme la gestion du « vouloir vivre ensemble », alors la nomination des personnes (anthroponymie) et des lieux (toponymie) peuvent être analysés comme des actes « politiques ». L'émergence des territorialités passe presque toujours par ces actes de dénomination, actes de langage.

Dès lors, précise-t-il, *la toponymie, prise dans son acception la plus large possible, en tant qu'elle implique des stratégies de marquage et de contrôle d'un territoire, dans une langue donnée, peut être considérée comme un acte « politique » (ibid).* D'où, la présence de plus en plus importante du politique sur l'espace public, soit pour laisser une marque personnelle, soit pour transmettre une volonté politique que seul le temps mesurera l'effectivité de sa réalisation. Cette volonté politique vient aussi de la part de la population qui lance un message aux gouvernants. Déjà fortement perceptible au niveau des écoles, des rues et avenues, l'intrusion du politique dans l'espace public à Pointe-Noire à travers quelques noms des marchés est très faible. Sur un échantillon de quarante-trois marchés domaniaux, moins d'une demi-douzaine de marchés y fait référence.

Tableau n° 8 : les toponymes politiques

N°	Noms des Marchés	Arrondissements	Significations
1	Amour du pays	3	Un ancien débit de boisson célèbre
2	Liberté	3	Nom d'une grande avenue
3	Marché Oui	1	Une réponse à une promesse de construction d'un nouveau marché
4	Thystère	5	Nom d'un homme politique originaire de la ville

Source : Joseph Zidi

2.2. Sociologie des toponymes des marchés de Pointe-Noire

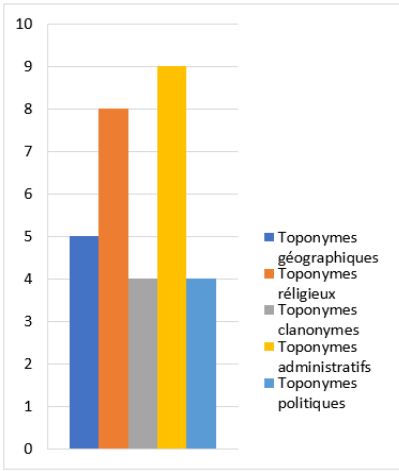
Le constat qu'offre l'analyse des marchés de la deuxième ville du Congo amène à considérer un ancrage plutôt historique et administratif. Au-delà de leur nombre important, la dimension sociale semble moindre. Les toponymes ne révèlent pas, en effet, la sociologie ambiante de cette ville. Nous sommes loin des scènes de vie courante ou des épisodes de la vie, des réalités qui rendent compte du niveau de vie des populations que l'on constate à Brazzaville, notamment. Ce constat socio-historique permet de poser, plus généralement et d'un point de vue théorique, la question du mode de nomination fondé, ici, beaucoup plus sur le respect des normes traditionnelles et non sur le témoignage d'un fait particulier. Cela dénote de l'influence des traditions vili au moment de la désignation des marchés. On peut donc penser que le recul de l'influence du vili à Pointe-Noire est une réalité récente, dû, en grande partie, à l'urbanisation galopante. Depuis le premier boom pétrolier congolais, en 1973, l'industrialisation de cette ville a attiré de nombreux migrants en quête d'emplois et de bonnes affaires, ceux des régions avoisinantes en premiers : Niari, Bouenza, Lékoumou. Dans cette perspective, la faible représentation du *kituba* dans la nomenclature toponymique des marchés étonne. À ce stade, il est difficile de donner une réponse satisfaisante à ce désintérêt. Des enquêtes sociolinguistiques mieux élaborées et pertinentes permettront de jeter une lumière sur cette énigme. Cette complexité rend le champ onomastique lié aux marchés à Pointe-Noire, différent de celui de Brazzaville.

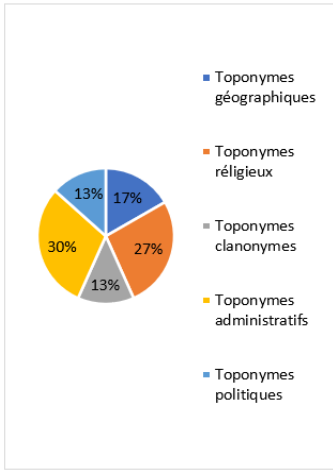
Dans cette ville (capitale politique du Congo), Armeline Izis Ngantsio (2021, p. 64-71) est parvenue à restituer cette dimension sociologique des toponymes des marchés. Elle fait paraître très clairement la fixation d'une mémoire collective dans les faits spécifiques. Dans cette étude, elle analyse les toponymes comme : *Tembe na ba mbanda, Sukisa, Libanga ya talo,* marché sachet, marché 10 frs, marché talon dame, *Liputa na tolo*, marché commission, etc. Le rappel du contexte historique, lequel qui préside à leur choix, éclaire la compréhension des notions de rivalités entre vendeuses d'un même marché détruit qui se répartissent sur deux endroits différents, la référence à un amas de pierres pour vite se situer géographiquement par rapport au marché. D'autres, font référence au faible niveau de vie des habitants d'un quartier, la proximité d'un marché qui ne nécessite pas des précautions de décence vestimentaire ; d'autres encore, la célébration d'un art, la sculpture.

Le deuxième constat révèle aussi une toponymie qui se caractérise par le manque des toponymes anthroponymes, c'est-à-dire des noms des hommes célèbres, exemplaires, dignes de considération ayant marqué la vie des populations dans un domaine particulier (guérisseur, juge traditionnel et chef coutumier, homme d'église, commerçant, cadre de l'administration, etc.). Si l'on peut concéder l'éclipse de certains noms des chefs de villages ou de clans vili avec le phénomène de débaptisation, cette seule raison ne peut justifier à elle seule ce vide.

En termes de pourcentage, les graphiques donnent la représentation suivante.

Désignation	Toponymes géographiques	Toponymes religieux	Toponymes clanonymes	Toponymes administratifs	Toponymes politiques
Nombre/43	5	8	4	9	4





On l'aura compris, toutes ces hypothèses constituent des pistes nouvelles de réflexion. Il parait dès lors évident que les approches que nous avons choisies doivent davantage s'appuyer sur une démarche symbolique pour tenter de sonder le non-dit du discours et mieux comprendre les représentations qui construisent l'imaginaire.

Conclusion

La réflexion que nous avons menée visait l'établissement de la nomenclature des marchés de Pointe-Noire. Cet espace du royaume de Loango, devenu célèbre grâce, entre autres, aux activités négrières qui s'y sont développées, va connaître une urbanisation moderne pendant la période coloniale avec la construction de deux infrastructures : le Chemin de fer Congo-Océan et le port. Ces ouvrages ont attiré une main-d'œuvre diverse en provenance de l'hinterland congolais et de l'Afrique française (AEF et AOF). Ce cosmopolitisme combiné à la nouvelle éducation occidentale n'a pas effacé les marques et les symboles, héritages de la culture loango, séculaire. Cette dernière a résisté à travers les noms des marchés domaniaux. Certains d'entre eux

montrent que cette terre fut un univers de génies des eaux et des clans dont la mémoire a encore la chance de se transmettre, génération après génération. Est-ce pour cette raison que l'on ne trouve presque pas de noms de marchés en langue *kituba* (*Makayabu*[4], *Makouloungoulou*[5]) et *yombe*, des langues populaires du quotidien, beaucoup parlées dans cette ville ? La survivance des lieux jadis sacrés a soulevé une question ontologique, celle du rapport des populations et des vendeurs avec l'esprit des lieux qui gouverna l'administration de ces lieux de mémoire. La mémoire des lieux, comme relation du visible et de l'invisible, est restée un fait privé des générations anciennes, qu'en cas de besoin de pacification ou de développement, le politique sollicite discrètement. Le culte des ancêtres ne semble plus être à l'ordre du jour dans l'espace public hétérogène. Un des rares moments où l'esprit des lieux est convoqué, c'est à l'occasion de la pose de la première pierre et à l'inauguration du marché. La nouvelle éducation avec son corolaire, les religions importées, impose un nouveau rapport à l'invisible. Pourtant, aucun toponyme religieux d'ordre chrétien n'est apparu dans le répertoire. De même, l'intrusion de nouveaux types de toponymes politiques dans le champ public n'a pas vraiment requis la faveur des populations. En enclenchant le processus de création et de nomination d'un marché, la volonté de la population, mieux des autorités locales, traditionnelles généralement, précède souvent la législation qui avalise un fait accompli. À défaut d'un ancrage traditionnel, les toponymes des marchés de Pointe-Noire renvoient aux réalités religieuses, géographiques et administratives : des lieux et points saillants, anciens et nouveaux de la ville. Il découle de cette structure de nomination, le peu d'influence de la sociologie ambiante qui rend compte des scènes de vie courante.

Bibliographie sommaire

AUZAS Noémie.2004. *Tierno Monénembo, une écriture de l'instable*, Paris, L'Harmattan, 178p.

BAKABADIO Louis, 2003, *Leçons d'économie politique dans la poésie parabolique kôngo*, Paris, L'Harmattan, 78p.

BALANDIER Georges, 1971, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presse Universitaire de France, 568p.

BRUEL Georges, 1935, *La France Équatoriale Africaine*, Paris, Larose, 558p.

DELLO Jean, 1989, *Toponymie sur la ville de Pointe-Noire*, ORSTOM, Pointe-Noire, 58p.

DENIS Jacques, 1955, « Pointe-Noire », *Cahiers d'outre-mer*, n° 32 - 8e année, Octobre-décembre, p. 350-368.

DORION Henri, HAMELIN Louis Edmond, 1966, « De la toponymie traditionnelle à une choronymie totale », Cahiers *de géographie du Québec*, n°10 (20), p.195-211.

[4] Ce mot signifie poisson salé. Le marché pris le nom de ce produit de consommation très prisé par la population.

[5] En langue kongo, il veut littéralement dire : pieds de proc, pied-nu. Ce fut un endroit marécageux que l'on ne traversait que pied-nu.

DHONT Yves, 1963, Les marchés africains de Pointe-Noire. Notes sur quelques aspects socio-économiques, Orstom, Congo, 101p.

DIANZINGA Scholastique, 2010, « Pointe-Noire : une ville coloniale (1883-1958) », *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi*, Brazzaville, n° 4, p. 376-404.

HERVÉ Guillorel, 2012, « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politiques de la toponymie et de l'anthroponymie », *Droit et cultures*, n° 64, p. 11-50.

MARC Richard, 2008, « L'esprit du lieu se cache-t-il dans le nom du lieu ? L'esprit du lieu et la toponymie : les dieux, la mémoire et l'invitation au voyage », *Commission de toponymie du Québec*, p. 1-10.

MBANI Méchak Eliezer. « Problématique de la date de fondation de la ville de Pointe-Noire (Congo- Brazzaville) ». Akofena - *Revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication, L3DL-CI*, Université Félix Houphouët-Boigny, 2021. hal-03112643, p. 119-126.

NGANGA NZONZI Gabriel, 1990, *Le marché traditionnel dans la civilisation koongo (XVII^{e} siècle-Début du XX^{e} siècle)*, Mémoire de D.E.S., Brazzaville, Université Marien Ngouabi, 193p.

NGANTSIO Armeline Izis, 2021, *L'alimentation en milieu urbain : cas de Brazzaville de 1880 à 2000*, thèse de doctorat unique, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, 334p.

NGOÏE-NGALLA Dominique, 2007, « Tableaux du royaume du Loango au 19è siècle », *La saison des pluies*, *Revue Lettres et Sciences Humaines*, n°05, p. 169-181.

NGUILA Georges, 2003, *Pointe-Noire. L'évolution économique et sociale*, Pointe-Noire,

RICOEUR Paul. 2000. *L'Histoire, la mémoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 690p.

STEINER Philippe, 2005, « Le marché selon la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales*, n°XLIII-132, p. 31-64,

VENNETIER Pierre, 1962, La population de Pointe-Noire en 1962, *Cahiers d'outre-mer*, n° 66, 17e année, Avril-juin, p. 235-238.

VENNETIER Pierre,1964, « Les marchés africains de Pointe-Noire », *Cahiers d'outre-mer*, n° 66, 17^{e} année, avril-juin p. 238-239.

LIERDEMAN Jean Louis, « Pointe-Noire : évolution d'un modèle de croissance démographique urbaine (1958-1970). La croissance urbaine en Afrique noire et au Madagascar », *Colloques Internationaux du C.N.R.S*, n° 539**.** p. 785-802.